

Faux malades et vrais contrôles

Bientôt les vacances ? Oui, mais l'employeur refuse de les accorder selon les souhaits exprimés. Certains optent alors pour « se mettre en maladie » sur cette période. « En juin-juillet-août, c'est l'un des cas les plus fréquents de faux arrêts maladie », observe Franck Charpentier, gérant de Mediverif, société dont la principale mission est de « révéler les fraudes pour dissuader l'absentéisme abusif ». Autres motifs « en vogue » : l'absentéisme conflictuel (avec sa hiérarchie) ; le burn-out, reconnu comme maladie professionnelle et promis « à un bel avenir ». Récemment, une société suisse l'a sollicité sur des travailleurs frontaliers dont le taux d'absentéisme atteignait les 6 %, « soit trois fois plus que leurs salariés helvètes ».

Ce marché du contrôle des salariés connaît une très forte expansion « parce que les entreprises serrent les coûts partout », constate l'entrepreneur haut-saônois qui a créé Mediverif il y a huit ans à Luxeuil-les-Bains (70). « Le Français ne pratique pas l'autodiscipline, il a besoin d'être contrôlé », affirme-t-il tout de go, « comme avec les radars sur la route ». Lui serait un peu le flic des arrêts-maladie, sans l'uniforme et les PV, sanction financière que seuls l'employeur et, depuis cinq ans, la Sécurité sociale, peuvent infliger.

Un millier de contrôles par mois

Avec les outils internet, la procédure – qui existe depuis 1979 et qui était jusqu'alors « plus confidentielle » – s'est simplifiée, accélérée. Plus besoin de courrier, de plusieurs semaines. « Je suis mandaté à 11 h par un employeur qui a des doutes, un médecin contrôleur peut frapper inopi-



■ Franck Charpentier (Mediverif) « Le Français a besoin d'être contrôlé ». DR

nément à la porte du salarié à 11 h 15 ». Un « contrôle médical employeur » facturé à environ 100 euros hors taxes.

Franck Charpentier s'appuie à travers la France sur un réseau de 4000 médecins libéraux « vérificateurs » – un procédé qu'a déjà contesté le Conseil de l'ordre des Médecins – pour un millier de contrôles par mois. Ses mandats viennent de tous horizons professionnels : coiffeurs, pharmaciens, petites ou grosses entreprises et même des administrations (CPAM, hôpitaux, mairie) « où l'employeur est généralement réputé plus cool avec son salarié que le privé ».

La société Mediverif applique une « certaine déontologie » (secret médical notamment), mais reconnaît « ne jamais trop connaître la situation de l'entreprise », autrement dit le vrai dessein du patron derrière le mandat. Franck Charpentier assume pourtant « sans scrupule » son rôle : « La Sécurité sociale ne fait plus de contrôles, et quand on est malade, on coûte 50 % de notre salaire à notre employeur... Plus personne ne s'en rend compte parce que ça fait partie de notre modèle social français. Mais il y a des droits et des devoirs ».

Xavier FRÈRE